# cid:image001.jpg@01D08270.25DD6A00

# Traités transatlantiques : La société civile belge s’unit

contre ces traités de dérégulation non démocratiques

**Déclaration commune**

La société civile belge émet de sérieuses réserves quant aux traités transatlantiques. Les négociations du TTIP ne peuvent continuer de sur la base du mandat actuel et des méthodes employées jusqu’à présent. L’accord CETA avec le Canada ne peut quant à lui pas être approuvé dans sa version actuelle. C’est pourquoi nous demandons une démocratisation profonde de la politique commerciale européenne.

**Les promoteurs des traités transatlantiques font des promesses qui ne pourront être tenues**

Les négociations du TTIP ont été annoncées au printemps 2013. Le TTIP devait être l’accord commercial le plus ambitieux jamais conclu : il apporterait une croissance additionnelle de 0.5%, augmenterait le revenu des familles et créerait de l’emploi. Les effets positifs résulteraient de l’enlèvement des « barrières non-tarifaires », c-à-d les entraves qui résultent des différences entre les réglementations UE et US. Le TTIP imposerait des normes mondiales dont profiteraient aussi les pays tiers, y compris les pays en voie de développement.

**Depuis lors il est devenu clair**

- que les promesses de croissance et création d’emploi, même dans le scénario le plus ambitieux, sont très modestes

- que les études d’impacts montrent des résultats divergents. Elles montrent des différences substantielles entre les pays membres de l’UE. De plus, la Belgique se retrouve souvent soit parmi les pays qui en bénéficieront le moins, soit parmi ceux qui y perdront le plus.

- que la convergence réglementaire ne mène pas à la consolidation des normes et standards les plus élevés (ceux qui offrent la protection la plus adéquate des consommateurs, de l’environnement, du bien-être, etc) mais à la reconnaissance mutuelle des règles et des méthodes d’inspection et d’approbation. Ceci ne mène pas à des normes mondiales consolidées, mais aboutit dans la pratique au nivellement vers le bas de l’ensemble de ces normes.

- que vu que les résultats attendus devaient surtout découler de l’enlèvement des barrières non-tarifaires, la croissance et la création de l’emploi prévues ne se réaliseront pas.

**Nous constatons en outre :**

**Concernant la croissance, l’emploi et le travail**

* Le TTIP risque de détruire 600.000 emploisen Europe et pourrait amputer les revenus des travailleurs de plus de 4000€ par an. Les pertes potentielles pour la Belgique, tout comme pour les Pays-Bas et la Finlande seraient proportionnellement encore plus importantes. Ces 3 pays perdront à eux seuls 223.000 emplois et plus de 4800€ par travailleur, selon des simulations sur base du modèle de politique globale des Nations Unis (ce qui proportionnellement pourrait signifier environ 66.000 emploi en Belgique)[[1]](#footnote-1)
* Les USA n’ont ratifié que 14 conventions de l'OIT, dont 2 des 8 conventions fondamentales, contre 80 en moyenne pour les états-membres de l’UE, qui ont tous ratifié les 8 conventions fondamentales.
* Dans plusieurs Etats américains, les niveaux de salaires et de droits accordés aux travailleurs sont si bas qu’ils créent une concurrence déloyale entre travailleurs, une forme de course vers le bas en matière de droit du travail.

**Concernant la consommation, la santé, l’environnement**

* Les normes de produits sont souvent très différentes, par exemple pour les cosmétiques: l'UE interdit plus de 1300 produits chimiques dangereux, contre seulement 11 pour les USA. Le rapprochement des deux systèmes se ferait très probablement au détriment du consommateur européen. De manière générale, alors que le principe de précaution prévaut dans les législations européennes, la législation américaine impose que la preuve d'un dommage soit avérée avant que des mesures de restriction/d'utilisation soient prises.
* Dans le secteur de l’alimentation l’UE utilise le principe « de la ferme à l’assiette » qui impose des normes d’hygiène strictes pour chaque stade de la production, la transformation et la préparation des aliments pour la consommation. Aux États-Unis, il suffit que d’appliquer des désinfectants en bout de chaîne pour pouvoir considérer le produit final comme propre à être consommé. Cette technique, qui est interdite dans l’UE, présente des risques sanitaires tout au long de la chaine.
* La marchandisation de services d'intérêt général tels que l'assurance maladie, l'approvisionnement en eau et les transports publics empêchent l'accès des plus précarisés à ces services de base. Le TTIP et le CETA rendront les marchandisations de ce type irréversibles.
* Les USA veulent utiliser le TTIP pour introduire en Europe des brevets sur les procédures médicales, qui entraveraient le travail des médecins, limiteraient la disponibilité de nouveaux traitements pour les patients.
* La vie privée et les échanges des données à caractère personnel sont beaucoup plus réglementés en Europe qu’aux États-Unis et une harmonisation risquerait fort d’affaiblir le niveau de protection européen.

**Concernant l’intérêt général, l’intégration européenne et la démocratie**

* La Commission européenne veut introduire un mécanisme de règlement des différends entre investisseur et états (connu sous le nom d’ISDS) dans le TTIP, même si les milliards d’euros et les dizaines de milliers d’investisseurs transatlantiques déjà existants montrent bien qu’une telle disposition n’est pas nécessaire pour encourager les investissements. Mais les propositions de la Commission permettraient aux investisseurs transatlantiques d’attaquer des mesures publiques qui sont parfaitement légales et constitutionnelles.
* Le CETA, même sans le TTIP, permettra déjà aux entreprises américaines de réclamer des millions en dommages et intérêts aux autorités belges si elles affectent leurs profits, par exemple en augmentant les salaires, en renforçant la prévention anti-tabac ou en décidant de fermer des centrales nucléaires.
* Le TTIP nuira au projet européen : vouloir une harmonisation entre l'UE et les USA alors que l'harmonisation intra-européenne est trop peu avancée dans bien des domaines, c'est détruire l’espoir de voir un jour émerger une l'Europe des peuples que nous appelons de nos vœux.
* La façon dont ces accords commerciaux sont conclus est peu démocratique. Les négociations se déroulent à huis clos ; à la fin des négociations, une décision du Conseil et de la Commission suffiront pour ordonner une application « provisoire » (mais difficilement réversible); tandis que les parlements ne pourront au final que dire « oui » ou « non » à l’ensemble de l’accord qui affectera un spectre très large de domaines législatifs.

**Concernant les pays tiers et les pays en voie de développement**

* Le TTIP est explicitement annoncé comme visant à imposer au reste du monde des règles négociées entre les deux plus grands marchés du monde, règles qui ont pour beaucoup été refusées par les pays en développement dans le cadre de l'OMC (sur la libéralisation des marchés publics et des investissements notamment). La complexité du nouveau monde multipolaire appelle à réinventer le dialogue multilatéral et pas à foncer dans une logique de blocs qui s’opposent.
* Une libéralisation profonde du commerce entre les États-Unis et l’UE et une reconnaissance mutuelle exclusive nuiront aux échanges intra-européens et réduiront la part de marché des pays tiers, y compris les pays en voie de développement. Certaines études prévoient des baisses des exportations jusque 34% pour la Thaïlande ou l'Indonésie, d'autres prévoient des pertes de revenus de 7,4% pour la Guinée ou encore 4,1% pour le Botswana.

Pour ces raisons et de nombreuses autres, les organisations belges de défense des travailleurs, des consommateurs, de l'environnement, du droit à la santé et de la solidarité internationale, adressent le message suivant à toutes les autorités belges concernées:

**La société civile s'unit autour de demandes communes : Nous refusons des traités transatlantiques non démocratiques basés sur la dérégulation.**

**1-** Les négociations du TTIP **ne peuvent continuer sur la base du mandat actuel**, et ne pourraient reprendre que sur base d'**un tout autre mandat et d’une tout autre façon de faire**, s’il respecte au moins les balises suivantes:

- pas de clause d'arbitrage "ISDS" ;

- pas d'harmonisation des réglementations qui risque d'affaiblir nos normes et de freiner le progrès social;

- pas de destruction des lois et des règlementations qui protègent les consommateurs et l’environnement;

- une protection et une promotion sans équivoque des services publics et services d’intérêt général présents et futurs;

- un tout autre partenariat qui fait passer les droits des citoyens avant l'augmentation du commerce ;

- pas de déréglementation des services financiers mais plutôt une collaboration pour assurer la stabilité du système financier et pour mettre la finance au service de l'intérêt général ;

- des clauses sociales et environnementales élevées et contraignantes, garantissant les droits des travailleurs et protégeant le principe de précaution, faisant primer ces valeurs sur le simple accroissement quantitatif du commerce, avec des mécanismes de plaintes et de sanctions persuasifs et participatifs pour faire respecter ces clauses, tenant compte des processus existants (tels ceux existant à l'OIT pour les normes du Travail), pour faire respecter ces clauses.

2- Nous demandons **un processus profondément démocratique :** une vraie transparence et un vrai débat public en Belgique sur ces traités. Les domaines de nos vies qui seraient impactés par ces traités sont trop vastes, et les impacts possibles trop dramatiques, pour se contenter d'échanges superficiels et généralistes. Un travail démocratique sérieux nécessite des concertations régulières avec les parlements et la société civile, sur bases de textes de négociations précis partagés dans un calendrier adéquat et des études d'impacts précises de chaque mesure pour alimenter utilement les positions belges avant chaque réunion du Conseil.

**3-** **Un premier geste politique clair : Non au CETA**. Puisque ce texte de 1.600 pages, présenté comme à prendre ou à laisser, ne respecte pas les balises minimales posées pour le TTIP, et présente donc une menace inacceptable pour nos droits et notre démocratie, nous appelons tous les responsables politiques belges à refuser la signature et la ratification dans sa version actuelle de l'autre traité transatlantique (UE-Canada, "CETA"), qui sera présenté aux gouvernements (y compris régionaux et communautaires) pour signature puis au parlement européen pour ratification bien avant le TTIP, peut-être déjà dès fin 2015.Nous demandons que le CETA doive aussi être présenté aux parlements des états-membres et qu’une mise en œuvre provisoire ne soit pas permise.

1. <http://ase.tufts.edu/gdae/Pubs/wp/14-03CapaldoTTIP.pdf> [↑](#footnote-ref-1)